

DOSSIER D'INSCRIPTION À LA SÉLECTION D'ADMISSION EN FORMATION

MONITEUR ÉDUCATEUR
TITRE DE NIVEAU 4

Formation initiale et continue

Digne-les-Bains

2024-2026

1 - PUBLIC CONCERNÉ

- Formation ouverte aux **personnes en continuité de parcours scolaire ou aux demandeurs d'emploi**. Formation gratuite subventionnée par le Conseil Régional SUD. Cette formation n'ouvre pas droit à une rémunération mais à une bourse ou indemnité versée mensuellement par le Conseil Régional SUD, en regard de la situation de l'étudiant. Les candidats relevant de ce statut sont soumis à une « sélection ». Seules 20 places sont proposées sur cette session.
- Formation ouverte aux **personnes salariées** dont l'employeur ou un opérateur de compétence (OPCO, FONGECIF ...) finance l'intégralité du coût de la formation, soit 11 400 euros. L'entrée en formation est soumise à un entretien de sélection.
- Formation ouverte aux **personnes en contrat d'apprentissage**, en lien avec le CFA des métiers du Social (GIAPATS) : modalités de contractualisation du contrat d'apprentissage sur le site du GIAPATS. L'entrée en formation est soumise à un entretien de sélection.

2 - LIEU DE LA FORMATION

IRTS PACA CORSE
9, avenue Paul Martin
04000 Digne-les-Bains

3 - CONDITIONS D'ACCÈS

Pour entrer en formation, les candidats doivent remplir l'ensemble des conditions suivantes :

- Satisfaire aux attendus de l'admissibilité (épreuve écrite d'une durée de 2 heures)
- Ou être titulaire d'un diplôme permettant une dispense de l'épreuve d'admissibilité (*cf. ci-dessous*) :
 - Diplôme ou certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4
 - Baccalauréat ou diplôme européen ou étranger réglementairement admis en dispense du baccalauréat
 - DETISF
 - Bac Pro « Services de proximité et vie locale »
 - Bac Pro « Services en milieu rural »
 - Bac Pro « Accompagnement, soins et services à la personne »
 - Titre Professionnel Technicien médiation services
 - BEATEP spécialité « Activité sociale et vie locale »
 - BPJEPS « Animation sociale »
 - DEAVS
 - Mention complémentaire d'aide à domicile
 - DEAF
 - DEAES ou DEAMP
- Réussir l'épreuve orale d'admission (entretien)
- Présenter dans les délais, un dossier d'inscription conforme et complet

- Avoir obtenu l'autorisation d'absence de l'établissement employeur pour les salariés
- Justifier d'un financement qui couvre la totalité de la formation

4 – SÉLECTION

Les candidats doivent satisfaire aux épreuves d'admission qui comprennent :

1. L'étude du dossier du candidat
2. Une épreuve écrite d'admissibilité
3. Une épreuve orale d'admission consistant en un entretien destiné à apprécier l'aptitude, la motivation à l'exercice de la profession ainsi que l'adhésion au projet pédagogique de l'établissement.

5 – L'ÉPREUVE D'ADMISSION

Il s'agit ici d'un entretien oral, qui prend appui sur le CV et la lettre de motivation.

- L'épreuve de sélection permet à l'établissement de formation :
 - de vérifier le niveau de culture générale et les aptitudes à l'expression orale des candidats.
 - d'apprécier l'aptitude et la motivation des candidats à l'exercice de la profession compte tenu des publics pris en charge et du contexte de l'intervention ainsi que son adhésion au projet pédagogique de l'établissement.
 - Type d'épreuve : entretien
 - Durée : 30 minutes
 - Critères de sélection : motivation, autonomie, curiosité active, itinéraire personnel, capacités relationnelles et d'adaptation.
 - Correcteurs : un professionnel de l'éducation spécialisée et/ou un formateur interne
 - Notation sur 20.
- *NB : les candidats titulaires d'une validation partielle (VAE) sont exemptés des épreuves d'admissibilité et d'admission . Un entretien de positionnement permet de définir les modalités du parcours pédagogique proposé et l'élaboration du devis associé.*

Le règlement d'admission de l'établissement de formation précise les modalités des épreuves ainsi que la durée de validité de la sélection. Il est communiqué au candidat conformément à l'article R. 451-2 du code de l'action sociale et des familles en amont des épreuves d'admissibilité.

6 – COÛT DES ÉPREUVES DE SÉLECTION :

Formation initiale : épreuves d'entrée financée par le Conseil Régional SUD

Formation continue : 125 € (ou 85 € de frais de sélection pour les personnes dispensées de l'épreuve écrite).

7 - CALENDRIER

Inscription à la sélection	Jusqu'au 30 août 2024 <i>(date limite envoi et réception des dossiers)</i>
Épreuve de sélection écrite (Admissibilité) Résultats épreuve écrite	Lundi 09 septembre 2024 de 10h à 12h à IRTS PACA Corse 9, avenue Paul Martin 04000 Digne-les-Bains Lundi 09 septembre 2024 sur le site www.irts-pacacorse.com
Épreuves de sélection orale (Admission) Résultats épreuve orale	Mardi 10 septembre 2024 à IRTS PACA Corse 9, avenue Paul Martin 04000 Digne-les-Bains Mardi 10 septembre 2024 sur le site www.irts-pacacorse.com
Rentrée	Lundi 16 septembre 2024 à IRTS PACA Corse 9, avenue Paul Martin 04000 Digne-les-Bains

8 - CONSTITUTION DU DOSSIER

Renseigner et envoyer **par mail** à l'adresse suivante maria-delpozo@irts-pacacorse.com **au plus tard le 30 août 2024.**

IRTS PACA et Corse
Service Moniteur Educateur
10, avenue Alexandre Ansaldi CS30003
13311 MARSEILLE CEDEX 14

Renseignements : Maria DEL POZO maria-delpozo@irts-pacacorse.com
Tel : 04.91.67.13.11

Pièces du dossier :

- Fiche d'inscription ci-jointe
- Curriculum Vitae détaillé
- Lettre de motivation manuscrite (projet de formation et parcours personnel)
- Photocopie du diplôme justifiant de la dispense de l'épreuve d'admissibilité (écrit)
- Autorisation de mise en ligne des résultats ci-jointe
- Photocopie pièce d'identité
- 1 photographie collée sur la fiche d'inscription
- Vous souhaitez bénéficier d'un aménagement d'épreuve (tiers temps, présence d'un tiers, équipement spécifique) : joindre documents justificatifs ou contacter severine-marchal@irts-pacacorse.com (référente handicap)

Pour les salariés uniquement :

- Chèque d'un montant de 125 € pour les frais de sélection (inscrire nom et prénom au dos) à l'ordre de l'IRTS PACA CORSE ou de 85 € pour les personnes dispensées de l'épreuve écrite (fournir la copie du diplôme dispensant de l'épreuve écrite)
- Attestation de l'employeur ci-jointe (autorisation d'absence)
- Attestation de prise en charge financière

Pièces complémentaires pour tous les candidats souhaitant bénéficier d'une dispense ou d'un allègement de formation à l'entrée en formation

- Photocopie du ou des diplômes ouvrant droit le cas échéant, à une dispense ou un allègement de formation
- Dossier de demande d'allègement complet

FICHE D'INSCRIPTION

Formation DEME Digne-les-Bains 2024-2026

VOS COORDONNEES

Nom :

Nom marital (s'il y a lieu) :

Prénom :

Né(e) le : à :

Adresse personnelle.....

 : Courriel.....

NIVEAU SCOLAIRE

Diplômes obtenus :

.....

STATUT A L'ENTREE EN FORMATION

Salarié(e)

Voie Directe (demandeur d'emploi ou continuité de parcours scolaire)

Identifiant Pôle Emploi : obligatoire (si voie directe)

Agence :

Adresse mail de la personne de la personne référente :

POUR LES PERSONNES SALARIEES UNIQUEMENT

Poste actuellement occupé :

Ancienneté sur le poste :

Nom et adresse de l'établissement employeur :

Courriel :  :

Lieu d'exercice professionnel si différent de l'établissement employeur :

.....

Courriel :  :

Public accueilli :

ATTESTATION EMPLOYEUR

Formation DEME Digne-les-Bains 2024-2026

Je soussigné(e),.....

Fonction :

Structure/Établissement :

Déclare avoir pris connaissance de la candidature à la sélection d'entrée en formation de
Moniteur Éducateur en situation d'emploi pour 2024-2026 de :

Melle - Mme - M.

exerçant la fonction de.....

depuis le :

dans le cadre d'un :

Contrat à Durée Indéterminée

Contrat à Durée Déterminée (date de fin de contrat :))

M'engage, en cas d'admission, à autoriser ce(tte) candidat(e) à s'absenter de son poste de
travail pour suivre la formation, dès la rentrée universitaire 2024.

Merci de préciser l'O.P.C.O. dont vous dépendez :

Uniformation

Transition Pro

OPCO Santé

ANFH

OPCO PE

Autres :

La présente attestation a été établie pour servir et valoir ce que de droit

Fait à

Le

Cachet de l'établissement

Signature de l'employeur

DONNÉES PERSONNELLES

Formation DEME Digne-les-Bains 2024-2026

Les informations recueillies par l'IRTS PACA et Corse font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer la gestion administrative et pédagogique des étudiants, à établir des statistiques pour nos partenaires institutionnels et à permettre des enquêtes sur les conditions de vie des étudiants, par l'observatoire de la vie étudiante. Les organismes de sécurité sociale, sont également destinataires d'informations nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

Conformément à la loi européenne sur « La protection des données (RGPD) », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Pour en savoir plus, **consultez vos droits sur le site internet de la CNIL.**

Vous pouvez accéder ou rectifier les informations vous concernant en adressant votre requête au service communication de l'IRTS Paca et Corse : communication@irts-pacacorse.com

AUTORISATION DE MISE EN LIGNE DES RÉSULTATS DE SÉLECTION

Je soussigné(e),

Nom-Prénom :

Date de Naissance :

Autorise/ n'autorise pas (*rayez la mention inutile*) l'Institut Régional du Travail Social PACA et Corse, à mettre en ligne, sur le site Internet de l'institut (<http://www.irts-pacacorse.com>) les résultats de la sélection pour l'entrée en formation.

Fait à

Le

Signature